



GENRE ET FINANCEMENT DES MICROENTREPRISES

KOUEVI T.

Université de Lomé

Lomé – République du Congo

Email : kmamir2@yahoo.fr

RESUME

L'objectif de cet article est de relever les éléments de différenciation dans le financement des microentreprises en fonction du genre. Une collecte des données a été réalisée auprès de 152 microentreprises au Togo. Le modèle ANOVA à un facteur contrôlé a été utilisé. Les résultats des analyses ont permis de distinguer trois points. D'abord, les femmes entrepreneures utilisent plus les fonds propres que leurs homologues hommes. Ensuite, les hommes entrepreneurs sollicitent plus les emprunts que les femmes entrepreneures. Enfin, à cause de l'asymétrie d'information qui caractérise les microentreprises, les femmes et les hommes entrepreneurs ont les mêmes difficultés d'accès au financement externe.

Mots-clés Genre, financement, microentreprise

ABSTRACT

The purpose of this article is to identify differentiating elements in the financing of smallest businesses based on gender. Data collection was conducted among 152 smallest businesses in Togo. The one-way ANOVA model was used. The results of the analyzes made it possible to distinguish three points. In the first place, women entrepreneurs use more equity than their men counterparts. Then, men entrepreneurs solicit more loans than women entrepreneurs. Finally, because of the information asymmetry that characterizes smallest businesses, women and men entrepreneurs have the same difficulties in accessing external financing.

Key words : gender, financing, Smallest businesses

INTRODUCTION

Le financement est vital pour les entreprises. Dans les entreprises de petite dimension pour financer un investissement, l'autofinancement est préférable à la dette (Myers et Majluf, 1984). Les fonds internes sont ainsi l'objet de premier choix de financement (Levratto, 1990). Or dans ces entreprises, le dirigeant occupe une place déterminante et influence le système de gestion. Il est animé par un fort désir d'indépendance, d'autonomie et de contrôle (Polge, 2008). Cette omniprésence du dirigeant et les liens qui le lient à l'entreprise font qu'il s'identifie à celle-ci. Son profil à travers le sexe serait déterminant dans la définition du choix de financement de l'entreprise. Des études ont montrés des disparités entre le financement des entreprises dirigées par des femmes et des hommes. Les femmes entrepreneures mobilisent davantage leurs ressources personnelles pour financer les activités et ont peu recours au financement externe (Coleman et Robb, 2009). Elles ont davantage des difficultés à accéder aux financements externes (Marlow et Patton, 2005). Dans la littérature, malgré le nombre important de travaux sur le financement des entreprises, peu d'étude ont abordé le genre et le financement des microentreprises en Afrique subsaharienne. Par ailleurs au Togo, les femmes représentent 51,4% de la population (DGSCN, 2010) ; 53,7% des actifs (GDG, 2016), mais leur dynamisme en affaire ne porte pas les fruits auxquels on devrait s'attendre normalement. Les activités des femmes ne s'inscrivent pas dans le long terme. Si ces activités ne périssent pas rapidement, elles s'étiolent et permettent rarement à leurs propriétaires de faire face à leurs besoins (GF2D, 2007). Le manque de financement étant source de vulnérabilité des entreprises (Kouevi, 2015), cette étude cherche à répondre à la question suivante : quels sont les éléments de différenciation dans le financement des microentreprises en fonction du sexe des entrepreneurs ? De cette question principale, d'écoulent les questions spécifiques suivantes : quels sont les choix de financement des femmes entrepreneures par rapport aux hommes entrepreneurs ? Quelles sont les difficultés de financement des microentreprises en fonction du genre ? Telles sont les questions posées dans cette étude. L'objectif de cette étude est de relever les spécificités liées au genre dans le financement des microentreprises.

Il s'agit plus précisément dans cette étude, d'identifier les choix de financement des microentreprises en fonction du sexe des entrepreneurs, d'une part, et de relever les difficultés de financement externe de ces entreprises en fonction du genre, d'autre part. Cette étude contribuera à l'amélioration des connaissances du point de vue théorique et entrepreneuriale en fournissant des informations sur les différences dans le financement des microentreprises en fonction du genre en Afrique sub-saharienne. Notre analyse est organisée de la manière suivante : la revue de littérature à la première partie, la méthodologie de recherche à la deuxième partie, la présentation et la discussion des résultats à la troisième partie.

REVUE DE LITTÉRATURE

Cette première partie vise à expliquer le positionnement de la recherche. Deux éléments seront traités afin d'expliquer le financement des microentreprises. D'une part, les modes de financement des microentreprises plus précisément en contexte de la Afrique subsaharien (1.1) et d'autre part, la spécificité du genre sur financement de ces entreprises (1.2).

MODE DE FINANCEMENT DES MICROENTREPRISES

La théorie d'agence et la théorie de la hiérarchie des sources de financement constituent des approches souvent utilisés dans la littérature financière pour expliquer le choix des modes de financement des entreprises. La théorie d'agence est définie comme un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engagent une autre personne (l'agent) pour accomplir quelques services, en leur nom, impliquant la délégation d'une partie de l'autorité de prise de décision à l'agent (Jensen et Meckling, 1976). Cette théorie crée souvent des conflits d'intérêts et des coûts d'agence entre cocontractants. Le rationnement de crédit dont est victime les entreprises de petite dimension peut être le résultat d'un coût d'agence où le prêteur court un risque important de surveillance. Il préfère renoncer à l'offre de crédit faute d'avoir des garanties suffisantes. L'asymétrie d'information à propos de la valeur de la firme et de ses projets d'investissements

va donc accroître le coût des fonds externes risqués. Par conséquent, les entreprises de petite taille vont privilégier le financement interne par rapport au financement externe (Myers et Majluf, 1984). Dans ces entreprises, les fonds internes vont donc faire l'objet de premier choix de financement. C'est lorsque ces fonds seront insuffisants, qu'elles vont recourir à la dette plutôt qu'à l'augmentation du capital, car la dette a l'avantage de réduire le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des autres apporteurs de capitaux (Levratto, 1990).

En Afrique subsaharienne, les entreprises de petite taille ont difficilement accès au financement extérieur. Leurs principales sources de financement sont les fonds propres (Jullien et Paraque, 1995). Ces entreprises sont caractérisées par une forte asymétrie d'information, de la faiblesse des montants sollicités associée à des coûts de transaction élevés et la faiblesse de l'environnement juridique et judiciaire qui ne permettent pas de garantir une sécurisation satisfaisante des crédits (Lefilleur, 2008). Le financement externe des microentreprises en Afrique subsaharienne repose alors sur du financement auprès des microfinances et des structures informelles de financement (Frontière, 2009). Les institutions de microfinance (IMF) permettent d'inclure financièrement des populations et entreprises qui, pour des raisons économiques, sont exclues des services bancaires. Ainsi pour combler le vide créé par le refus des banques classiques à financer les microentreprises, les institutions de microfinance leur offrent aujourd'hui des concours financiers dans les limites de leur possibilité. Il s'agit pour la plupart, des crédits pour le développement des activités (Ayika, 2008 ; Ahocou, 2008). À côté des institutions de microfinance, on distingue en Afrique subsaharienne, du financement informel. Il est composé de toute une panoplie de structures financières informelles allant des tontines, aux membres et amis de la famille, aux prêteurs individuels, aux gardes monnaie, aux associations mutuelles d'épargne et de crédit, aux usuriers et aux banquiers ambulants. Ce secteur fonctionne avec des ressources limitées, des coûts et des risques élevés. Il se caractérise par son autonomie d'action pour répondre aux besoins des clients. Les pratiques des acteurs sont individuelles ou collectives. Dans toutes ces structures de financement informel, dominent les relations personnelles entre les

agents, d'où l'importance de la confiance et de la solidarité entre les acteurs.

Spécificité du genre sur le financement des entreprises et formulation des hypothèses de recherche

Le recensement des publications sur le financement des entreprises fait apparaître deux tendances de travaux sur le financement des entreprises en fonction du sexe des entrepreneurs (Carrier et al., 2006). On distingue les travaux de recherche qui ont montré que les femmes entrepreneures ne sont pas victimes de discrimination dans l'accès au financement bancaire de leur entreprise par rapport à ceux qui ont montré qu'il existe une réelle discrimination dans l'attribution des prêts aux entrepreneurs des deux sexes.

Les femmes entrepreneures préfèrent utiliser plus de fonds propres que les hommes

Les travaux de Cornet et Constantinidis (2004) sur le financement des entreprises des femmes par rapport à celles des hommes ont montré que les femmes entrepreneures sont satisfaites des services de financement qui existent et ne se perçoivent pas discriminées par rapport aux hommes. Elles préfèrent utiliser plus de fonds propres dans la réalisation de leur activité. Les femmes entrepreneures mobilisent davantage leurs ressources personnelles pour financer les activités et ont peu recours au financement bancaire (Coleman et Robb, 2009). Leur dépendance à l'égard du couple et de la famille pour constituer les fonds propres est très forte (Chasserio et al., 2013). Ainsi selon les secteurs d'activité, certaines femmes ont un accès facile au financement bancaire, mais préfèrent investir leur propre ressource dans les activités. D'autres pour protéger leur famille, pour ne pas la mettre en difficulté suite à des emprunts inconsidérés, sont très prudentes en matière d'emprunt. Les femmes entrepreneures ont donc peu appelé au financement institutionnel et ne se tournent vers le crédit bancaire qu'en cas de nécessité (Cornet et Constantinidis, 2004). Sur la base de ces arguments, nous formulons l'hypothèse n° 1 suivante : dans les microentreprises pour réaliser un investissement, les femmes entrepreneures

utilisent plus les fonds propres et moins les emprunts que leurs homologues hommes.

Les femmes entrepreneures ont plus de difficultés que les hommes à accéder au financement bancaire

Dans la littérature, des études ont montré l'existence réelle de discriminations dans l'accès au financement bancaire des femmes entrepreneures par rapport aux hommes. Les femmes entrepreneures ont le plus souvent des difficultés à accéder au financement formel (Bardasi et al., 2011). Parce qu'elles offrent moins de garanties que les hommes, les femmes entrepreneures ont accès à des financements de faible montant (Guérin et Palier, 2006). Les difficultés de financement des entreprises de femmes sont de plus en plus importantes au démarrage des activités. Les femmes entrepreneures ont des difficultés à obtenir du financement à la création des entreprises (Colliez, 2008). Quel que soit le secteur d'activité ou le lieu de réalisation des activités, les entrepreneures démarrent leur activité avec seulement un tiers du montant de capital utilisé par les hommes (Marlow et Patton, 2005). Elles créent généralement leur activité avec moins d'actifs financiers et moins de ressources en termes de capital humain et social (Anderson et al., 2001). Il s'agit d'une discrimination systémique inhérente à leur condition de femme : des difficultés d'accès au financement bancaire et des conditions de crédits très peu avantageuses (Demmene-Debbih, 2015). Sur la base de ces arguments, l'hypothèse n° 2 suivante est formulée : dans les microentreprises, les femmes entrepreneures ont plus de difficultés que les hommes à accéder au financement bancaire.

Ces hypothèses seront confirmées ou infirmées par les résultats de la collecte des données.

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le cadre méthodologique nous permet de présenter successivement, les variables étudiées, l'outil d'analyse utilisé et la sélection de l'échantillon.

Les variables de l'étude

Nous avons distingué deux groupes de variables : le sexe de l'entrepreneur d'une part, et les variables liées au financement, d'autre part.

Le sexe de l'entrepreneur

Dans les microentreprises, le dirigeant joue un rôle très important dans la gestion de l'entreprise. Son profil à travers le sexe serait déterminant dans la définition des choix stratégiques, donc le financement de l'entreprise. Le sexe du dirigeant est distingué par deux modalités : Femme et Homme.

Les variables liées au financement

Les variables liées au financement sont celles relatives aux modes et aux difficultés de financement des microentreprises. Comme source de financement des microentreprises, nos analyses ont concerné les fonds propres et les dettes adaptés à la réalité des microentreprises de l'Afrique subsaharienne. Au niveau des difficultés de financement, les analyses ont concerné les difficultés à prêter auprès des banques commerciales et des microfinances. Ces différentes variables sont sélectionnées par rapport au contexte des microentreprises en Afrique subsaharienne. Les modalités de mesure des différentes variables sont présentées dans le tableau n° 1 suivant :

Tableau n°1 : Modalité de mesure des variables relatives au financement

Dimension	Variables	Modalités de mesure
Mode de financement	Fonds propres	Apports de l'exploitant et les bénéfices mis en réserve
		Economies dans les tontines
		Subvention d'investissement de l'Etat ou de la collectivité locale
	Dettes	Prêts auprès de la famille et des amis
		Prêts auprès des banques commerciales
		Prêts auprès des Institutions de Microfinance
		Autres sources (dettes fournisseurs)
		Prêts auprès des usagers
Difficultés de financement	Auprès des banques commerciales	Difficultés à prêter auprès des banques commerciales
		Difficultés à réunir un montant suffisant de prêt auprès des banques commerciales
	Auprès des institutions de microfinances	Difficultés à prêter auprès des Institutions de Microfinance
		Difficultés à réunir un montant suffisant de prêt auprès des Institutions de Microfinance
		Difficultés à réunir les garanties nécessaires au prêt chez les Institutions de Microfinance

Source : nous même à partir de la littérature

Ces différentes variables liées au financement (modes et difficultés de financement) ont été mesurées sur la base des questions fermées.

Outils d'analyse des données

La validation des hypothèses est effectuée à l'aide du modèle ANOVA à un facteur contrôlé. Le choix de ce modèle se justifie par l'objectif de cette étude qui consiste à relever les éléments de différenciation dans le financement des microentreprises en fonction du genre. Ce modèle permet donc de comparer les moyennes des groupes constitués afin de déterminer si elles diffèrent de manière significative les unes des autres. Ainsi, nous avons réalisé les tests de Levene, de Fischers (F) et de Welch. Un des postulats important de la méthode ANOVA est l'homogénéité des variances. Le test de Levene a été réalisé dans ce sens. Nous avons ensuite

réalisé le test de Fisher pour constater la différence de groupe. Ce test s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle, les populations de tous les échantillons partagent un écart type commun, mais inconnu. Pour assurer la robustesse de nos résultats, nous avons effectué le test de Welch. Ce dernier est une méthode alternative de Fischers. Il permet de traiter les écarts types inégaux.

Collecte des données

La collecte des données a été réalisée à Lomé au Togo. L'échantillon de l'étude a été constitué à partir de 1785 microentreprises de tous les secteurs confondus. Sur ce total, nous avons appliqué les critères de taille (effectif employé inférieur ou égale à 10 personnes) et d'âge (entreprise âgée de plus de 5 ans).

La collecte a donc concernée les microentreprises en maturités dont la taille est inférieure à 10 employés et appartenant à des secteurs distincts, pour mettre en évidence l'hétérogénéité qui caractérise ces entreprises. Après l'application de ces deux critères, il nous restait 520 entreprises. Sur ces derniers, nous avons sélectionné au hasard 200 entreprises sur la base de la méthode des PAS. Sur les 200 entreprises sélectionnées, seulement 152 ont répondu favorablement aux questions, soit un taux de réponse de 76%.

Présentation et discussion des résultats

Dans cette section, nous allons d'abord présenter les résultats et ensuite les discuter.

Présentation des résultats

Dans cette section, seront respectivement présentés, les résultats des analyses sur les choix de financement et les difficultés de financement des microentreprises en fonction du genre.

Résultat des estimations

Ce paragraphe présente respectivement les résultats sur les choix et les difficultés de financement des microentreprises en fonction du sexe de l'entrepreneur. Le tableau n° 2 ci-après présente les résultats des estimations du type de financement des microentreprises selon le sexe du dirigeant.

Tableau n° 2 : Le genre et le choix de financement des microentreprises

Sources de financement	Femme		Homme		F	Levene	Welch
	Moy. (%)	Moy. des carrés	Moy. (%)	Moy. des carrés			
Apport de l'explo. et bénéfices	85,7	0,677	72	0,175	3,869***	16,607*	3,943**
Economies dans les tontines	73,2	1,147	55,2	0,231	4,954**	20,001*	4,905**
Subvention d'investissement	57,1	0,965	40,6	0,246	3,926**	0,174	3,684**
Prêts auprès des usuriers	2	0,204	9,4	0,061	3,344***	15,598*	4,800**
Prêts auprès de la famille/ amis	41,1	0,429	52,1	0,250	1,715	2,235	1,895
Prêts auprès des IMF	61	0,677	49	0,248	2,727	3,599***	2,548
Prêts auprès des banques	4	0,220	11,5	0,078	2,828***	13,089*	3,738**
Autres sources	16,1	0,049	19,8	0,152	0,322	0,805	0,202

Source : données de nos collectes (2017) * P<0,01 ; ** P<0,05 ; *** P<0,1

Les résultats des analyses du test de Levene ont montré que les apports de l'exploitant et les bénéfices mis en réserves, les économies faites dans les tontines, les prêts auprès des usuriers, les prêts auprès des banques commerciales et les subventions d'investissement respectent l'hypothèse d'homogénéité des variances au seuil maximal de signification de 5%.

A partir de ces résultats du test de Levene, deux groupes de variables ont été constitués : le groupe des variables qui respectent les conditions d'homogénéités des variances (les variables pour lesquelles le test de Levene est significatif) et le groupe des variances inégales (les variables pour lesquelles le test de Levene n'est pas significatif). Ensuite, nous avons effectué le test de Fisher. Ce dernier a été

renforcé par le test de Welch, un test plus puissant que la statistique Fisher lorsque l'hypothèse d'égalité des variances est rejetée. Ceci a permis de vérifier la robustesse des résultats obtenus par l'ANOVA sur les variances inégales.

Les résultats des tests indiquent qu'en fonction du sexe des entrepreneurs, il y a des différences significatives dans le choix des modes de financement suivants : les apports de l'exploitant et les bénéfices mis en réserves ($F = 3,490$; $P = 0,051$), les économies faites dans les tontines ($F = 4,632$; $P = 0,028$), les prêts auprès des usuriers ($F = 3,399$; $P = 0,069$), les prêts auprès des banques commerciales ($F = 2,888$; $P = ,095$), les subvention

d'investissement de l'Etat ou de la collectivité ($F = 3,703$; $P = 0,049$). Par contre en fonction du sexe, il n'y a pas de différence significative pour le choix des prêts auprès de la famille et des amis ($F = 1,884$; $P = 0,192$), des prêts auprès des institutions de microfinance ($F = 2,524$; $P = 0,101$) et des autres sources (dettes fournisseurs) ($F = 0,196$; $P = 0,571$).

Ainsi, les résultats du tableau n° 2 montrent que les femmes entrepreneures utilisent plus les fonds propres que les Hommes. Elles mobilisent plus les apports de l'exploitant et les bénéfices misent en réserve (en moyenne 85,7 %), les

économies dans les tontines (73,2%) et les subventions d'investissement (57,1%) contre respectivement 72 % ; 55,2% ; et 40,6% chez les hommes. De leur côté, les hommes entrepreneurs utilisent plus les emprunts que les femmes. Les hommes utilisent en moyenne 9,4% des prêts auprès des usuriers ; 11,5% des prêts auprès des banques commerciales contre respectivement 2% et 4% chez les femmes.

Le tableau n° 3 ci-dessous présente les résultats sur les difficultés de financement des microentreprises en fonction du sexe des entrepreneurs.

Tableau n° 3 : Le genre et difficultés de financement des microentreprises

Difficultés de financement	Femme		Homme		F	Levene	Welch
	Moy. (%)	Moy. des carrés	Moy. (%)	Moy. des carrés			
Difficultés à prêter auprès des banques	71	0,001	71,9	0,236	0,003	0,002	1,238
Difficultés à prêter auprès des IMF	51,1	0,591	43,8	0,232	2,549	0,005	0,016
Difficultés à emprunt suffisam. chez les banques	66,1	0,001	65,6	0,236	0,003	0,041	3,064
Difficultés à emprunt suffisam. chez les IMF	66,1	0,481	54,2	0,233	2,066	8,823**	0,396
Difficultés de garantir le prêt auprès des IMF	58,9	0,264	50	0,234	1,126	3,048***	1,859

Source : données de nos collectes (2017) * $P < 0,01$; ** $P < 0,05$; *** $P < 0,1$

Comme il est indiqué dans le tableau n° 3, les résultats du test d'homogénéité de Levene montrent qu'en fonction du sexe des entrepreneurs seules les variables les difficultés à emprunter suffisamment auprès des institutions de microfinance et les difficultés à réunir les garanties nécessaires aux prêts auprès des institutions de microfinance respectent l'hypothèse d'homogénéité des variances au seuil maximal de signification de 5%. Mais également par rapport à ce tableau n°3, les tests de Fisher et de Welch ne sont pas significatifs. Ce qui suppose qu'il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes entrepreneurs en ce qui concerne les difficultés de financement. Les hommes et les femmes entrepreneurs ont les mêmes difficultés à

emprunter auprès des banques commerciales et des institutions de microfinance. Ainsi, les difficultés à prêter auprès des banques commerciales ($F = 0,003$; $P < 0,953$) et des Institutions de Microfinance ($F = 2,549$; $P < 0,113$) ; les difficultés à réunir un montant suffisant de prêt auprès des banques commerciales ($F = 0,003$; $P < 0,956$) et des Institutions de Microfinance ($F = 2,066$; $P < 0,153$) et les difficultés à réunir les garanties nécessaires au prêt auprès des IMF ($F = 1,126$; $P < 0,290$) sont rencontrées par les entrepreneurs des deux sexes.

Discussion des résultats

Les résultats des analyses ont montré que certes les entrepreneurs des deux sexes mobilisent

suffisamment les fonds propres pour financer les activités. Mais dans la réalisation de ces activités, les femmes entrepreneurs utilisent plus de fonds propres que les hommes. De même, le montant des emprunts sollicité par les hommes et les femmes entrepreneurs est très faible, mais les hommes entrepreneurs font plus appel au financement par emprunt que les femmes. Nos résultats confirment ainsi la thèse selon laquelle, les femmes entrepreneurs mobilisent davantage leurs ressources personnelles pour financer les activités et ont peu recours au financement bancaire (Coleman et Robb, 2009)

Contrairement à la thèse de la discrimination dans l'attribution des prêts aux entrepreneurs des deux sexes (Bardasi et al., 2011 ; Guérin et Palier 2006), les résultats des analyses ont montré que certes, les hommes entrepreneurs utilisent plus les emprunts que leurs homologues femmes, mais les entrepreneurs des deux sexes ont les mêmes difficultés d'accès au financement auprès des banques commerciales et des microfinances. La discrimination selon le sexe n'a pas sa raison d'être. Ainsi, les femmes entrepreneurs pour des raisons propres à elles, mobilisent davantage les fonds interne. Elles font peu appel au financement institutionnel et ne se tournent vers le crédit bancaire qu'en cas de nécessité (Cornet et Constantinidis, 2004).

CONCLUSION

Cet article avait pour objectif de relever les éléments de différenciation dans le financement

des microentreprises selon le genre. La collecte de données a été réalisée auprès de 152 microentreprises au Togo. La méthode ANOVA a permis d'analyser les données. Les résultats des analyses ont permis de distinguer trois points. Tout d'abord, les résultats ont montré que certes, les hommes et les femmes entrepreneurs mobilisent suffisamment les fonds propres dans la réalisation des activités, mais les femmes entrepreneurs utilisent plus ces fonds propres que leurs homologues hommes. Ensuite, le montant des emprunts mobilisés par les hommes et les femmes entrepreneurs est très faible, mais les hommes entrepreneurs sollicitent plus ce financement que les femmes entrepreneurs. Enfin, à cause de l'asymétrie d'information qui caractérise les microentreprises, les femmes et les hommes entrepreneurs ont les mêmes difficultés d'accès au financement externe.

Cette étude en analysant les éléments de différenciation dans le financement des microentreprises en fonction du sexe des entrepreneurs n'a pas pris en compte la taille des entreprises. Mais le fait qu'un nombre très faible d'hommes et de femmes entrepreneurs ait eu accès au financement externe et que les hommes et les femmes entrepreneurs aient les mêmes difficultés de financement bancaire pourrait être liées à la taille des entreprises. Ce qui semble traduire l'idée de rationnement de crédit dont est victime les entreprises de petite taille (Witterwulghé & Janssen, 1998). En Afrique subsaharienne, les microentreprises du fait de la forte asymétrie d'information, de la faiblesse des montants sollicités associée à des

coûts de transaction élevée, et la faiblesse de l'environnement juridique et judiciaire qui ne permettent pas de garantir une sécurisation satisfaisante des crédits ont du mal à accéder au financement extérieur (Lefilleur, 2008).

BIBLIOGRAPHIE

- Ahocou, K. (2008). Le financement de la Micro et Petite entreprise au Togo : les alternatives dans Espace Microfinance. *Le financement de la Micro Espace Microfinance*(006), pp. 1-8.
- Anderson, S., Carter, S., & Shaw, E. (2001). "Women's Business Ownership: A Review of the Academic, Popular and Internet Literature. *Small Business Service Research Report*(01), RR002.
- Atcha, E. (2017). Togo : les PME togolaises en mal de financement. *LA TRIBUNE AFRIQUE*.
- Ayika, K. M. (2008). Contraintes majeures à l'intervention des IMF dans Espace Microfinance Le financement des micros et petite entreprises : le chaînon manquant. *Bulletin trimestriel de l'Association Professionnelles des Institutions de Microfinance*(006), pp. 1-8.
- Bardasi, E., Estrin, S., & Svejnar, J. (2011). Introduction to special issue of Small Business Economics on female entrepreneurship in developed and developing economies'. *Bardasi, E., Estrin, S. et Svejnar, J., 2011, "Introduction to special issue of Small Business Economics 37*(5), 393-396.
- Benazzi, K., & Benazzi, L. (2016). L'entrepreneuriat Féminin au Maroc: Réalité, freins et perspectives de réussite. *Revue Marocaine de Gestion et d'Economie*, 3(7), 146-162.
- Carrier, C., Julien, P. A., & Menvielle, W. (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin: une synthèse des études des 25 dernières années. *Revue Française de Gestion*, 31(4), 36-50.
- Chasserio, S., Pailot, P., & Porou, C. (2013). "les femmes entrepreneures, une irrésistible ascension" dans Léger-Jarniou Catherine (sous la direction) *Le grand livre de l'entrepreneuriat*. Paris : Dunod.
- Coleman, S., & Robb, A. (2009). A comparison of new firm financing by gender: evidence from the Kauffman Firm Survey data. *Small Business Economics*, 33(2), 397-411.
- Coleman, S., & Robb, A. (2009). A comparison of new firm financing by gender: evidence from the Kauffman Firm Survey data. *Small Business Economics*, 33(2), 397-411.
- Colliez, M. (2008). *Création d'entreprise: l'expérience, une clé de réussite*. Paris: INSEE.
- Cornet, A., & Constantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées . *Revue française de gestion*, 4(151), 191-204.
- Demmene-Debbih, Z. (2015). Le rôle de la politique publique dans l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : réalité et perspectives . *Recherches économiques et managériale*(18), 15-34.
- DGSCN. (2010). *Quatrième recensement général de la population et de l'habitat*. Lomé: République togolaise.
- Frontière, E. S. (2009). *Le secteur privé en Afrique, élément essentiel de la croissance économique*. dans

-
- Favoriser le développement des petites et moyennes entreprises africaines. Rapport du groupe de travail initié par Epargne Sans Frontière, d.*
- GDG. (2016). *Le Women Techmakers (Our time to Lead)*. Lomé: Google, Groupe des Développeurs.
- GF2D. (2007). *Femmes Togolaises : Aujourd'hui et Demain, livre blanc*. Cotonou : Imprimerie COPEF.
- Guérin, I., & Palier, J. (2006). Microfinance and the Empowerment of Women: Will the Silent Revolution Take Place. *Finance and the Common Good / Bien Commun, Autumn*(25), 76-82.
- Jensen, M., & Meckling, W. (1976). theory of the firm : managerial behavior ;agency cost, and ownership structure. *journal d'économie financière*(27), 305 -360.
- Kouevi, T. (2015). Facteurs de survie et de croissance des jeunes entreprises au Togo. *Revue CEDRES-ETUDES - Sciences de Gestion, 2ème Semestre*(002), 41-66.
- Lefilleur, J. (2008). Comment améliorer l'accès au financement pour les PME d'Afrique subsaharienne ? . *Afrique contemporaine, 3*(n° 227), 153-174.
- Levratto, N. (1990). Le financement des PME par les banques : contraintes des firmes et limites. *Revue internationale P.M.E., 3*(2), 193–213.
- Marlow, S., & Patton, D. (2005). All Credit to Men? Entrepreneurship, Finance and Gender. *Entrepreneurship, Theory and Practice, 29*(6), 717-735.
- Myers, S. C., & Majluf, N. S. (1984). Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors dot not have. *Myers, S. C., & Majluf, N. S. (1984). Corporate financing and investment deJournal of Financial Economics, 2*(13), 187-221.
- Polge, M. (2008). Diversité des entreprises artisanales en développement. *Management & Avenir, 4* (18), 133-146.
- Psillaki, M. (1995). Rationnement du crédit et PME : une tentative de mise en relation. *Revue internationale P.M.E., 8*(3-4), 69-90.
- Wtterwulghe, R., & Janssen, F. (1998). *La PME : une entreprise humaine*. Belgique: De Boeck et Larcier s.a.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

I-/ Renseignements sur la personnalité du dirigeant

Q101 - Sexe du dirigeant de l'entreprise 1-Masculin ☐ 2-Féminin ☐

Q102 – Quel est votre nationalité ? ☐ Togolaise ☐ Autres à préciser

Q103 – Quel est votre âge ?

1-Inférieur à 30 ans	2-Entre 30 et 50 ans	3-Plus de 50 ans
----------------------	----------------------	------------------

Q104 – Quel est votre situation matrimoniale ?

1-Célibataire	2-Marié	3-Autre à préciser
---------------	---------	--------------------------

Q105 – Quel est votre niveau d'étude ?

1-Aucun	Inférieur au BAC	2-BAC	3-BAC et plus (à préciser)	4-Autre à préciser
---------	------------------	-------	----------------------------	--------------------

Q106 - Quel est le nombre d'année d'expérience que vous avez eu avant la création de votre entreprise ?

1-Moins de 5 ans	2-Entre 5 et 10 ans	3-Plus de 10 ans
------------------	---------------------	------------------

Q107 - Avez-vous reçu une formation de base dans le domaine de l'artisanat ? 1- Oui ☐ 2 - Non ☐

Q108 - Si oui, de quelle formation il s'agit ?

Q109 - Depuis quelle année vous exercez ce métier ?

II-/ ENTREPRISE

Q110 - Quelle est la date et lieu de création de votre entreprise ?

Q111 - Indiquez d'une croix votre secteur d'activité parmi ceux figurant dans le tableau ci-dessous:

1-Commerce	2-Industrie	3-Services	4-Autres à préciser

Q112- Quelles est votre activité principale ?.....

Q113 - Votre entreprise est-elle enregistrée à la chambre du commerce? 1- Oui ☐ 2 - Non ☐

Q114 - Établissez-vous une comptabilité formelle? 1- Oui ☐ 2- Non ☐

Q115- Dans quelle zone votre entreprise est-elle localisée ? 1- Urbaine ☐ 2- Semi-urbaine ☐ 3- Rurale ☐

Q118- Quels sont vos priorités:

Priorité	1-Pas du tout important	2-Peu important	3-Indifférent	4-important	5-Très important
Q118A- Autonomie					
Q118B- Croissance					
Q118C- Pérennité					

Q119 - Quelles sont les sources de financement que vous avez l'habitude d'utiliser dans la réalisation des investissements de votre entreprise ?

	1-Oui	2-Non
Q119A-Les fonds propres		
Q119B-Les tontines		
Q119C-Les usuriers		
Q119D-Les emprunts et dons de la famille		
Q119E-Les emprunts auprès des institutions de microfinance		
Q119F-Les emprunts auprès des banques commerciales		
Q119G-Subventions de l'Etat ou de la collectivité locale		
Autres à préciser		

III-/ PROBLEMES RENCONTRES DANS LA GESTION DE VOTRE ENTREPRISE

Au cours de ces dernières années, cet élément a représenté un problème pour vous. Faites une croix dans la colonne qui corresponde à votre choix) :

	1-Oui	2-Non	Si oui, à partir de quelle année ?
A- Obtention d'emprunt auprès des banques commerciales			
B- Obtention d'emprunt auprès des microfinances			
C- Obtention d'emprunts nécessaires aux besoins de votre entreprise auprès des banques commerciales			
D- Obtention d'emprunts nécessaires aux besoins de votre entreprise auprès des microfinances			
E- Réunir les garanties exigées par les microfinances			
F- Couvertures des charges de l'entreprise			
G- Diversification de la clientèle			
I- Connaissance des besoins des clients			
J- Diversification des fournisseurs			
K- limiter la concurrence			
L- la politique d'imposition des entreprises au Togo			
M- S'adapter à l'évolution technologique de l'environnement			
O- Obtention des informations sur l'évolution du marché			
P- Autres problèmes à préciser ...			